



FICHE PRE-PROJET LEADER GAL LOIRE BEAUCE 2014 - 2020



1. Éléments principaux du projet :

INTITULE	Mise en œuvre du programme d'actions de l'Agenda 21 - Plan Climat Energie Territorial de mai 2019 à avril 2020
NOM STRUCTURE PORTEUSE	PETR Pays Loire Beauce
NUMERO SIRET	200 075 869 000 12
ADRESSE	2 rue du Docteur Henri Michel 45130 MEUNG SUR LOIRE
REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE)	Frédéric CUIILLERIER, Président
PERSONNE CONTACT (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES	Camille DUBRULLE, chargée mission climat pcet.loire.beauce@orange.fr 02 38 46 01 70
DESCRIPTIF DU PROJET	<p>L'Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial a été validé courant 2015. Un programme d'ambitieux doit être mis en place par le Pays Loire Beauce et ses partenaires. Afin de mener à bien cette ambition, le Pays consacre une chargée de mission à sa mise en œuvre dont les missions sont :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Mettre en œuvre les actions notamment celles portées par le Pays2. Coordonner l'ensemble des temps de sensibilisation, d'information et de formation prévus dans le cadre du programme d'actions (réunions d'information, formations, journées techniques etc.)3. Assurer l'appropriation de la démarche, par l'ensemble des acteurs et habitants du territoire : information sur la démarche Agenda 21-PCET et sur les différentes actions, valorisation de leurs résultats et de la dynamique territoriale (temps de présentation spécifiques, par cible, supports de communication, événements/animations, etc. ...)4. Mettre en réseau en réseau des porteurs de projets et acteurs locaux concernés dans le cadre d'un Collectif Climat (identification des membres potentiels, animation)5. Suivre et évaluer le programme d'actions en définissant et renseignant les outils de suivi et évaluation, en précisant le mode de gouvernance, en valorisant les résultats de l'évaluation, etc. <p>Ce dossier porte de mai 2019 à avril 2020.</p>
DATES PREVISIONNELLES	1 ^{er} mai 2019 au 30 avril 2020
LOCALISATION	Pays Loire Beauce

Plan de financement prévisionnel estimatif :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux	42 265 €	LEADER (80%)	42 297,03 €
15% coûts indirects frais salariaux	6 339,75 €	Pays Loire Beauce	10 574,26 €
Frais de déplacements	1 045 €	(20%)	
Frais de communication	3 221,54 €		
TOTAL	52 871,29 €	TOTAL	52 871,29 €

2. Rattachement à la stratégie du GAL Loire Beauce :

❖ Fiche action concernée :

- N°1 → Un réseau prospectif durable
- N°2 → Efficacité énergétique
- N°3 → Continuités écologiques et consommations durables
- N°4 → Agriculture durable
- N°5 → Culture
- N°6 → Coopération - Thématique de coopération : _____

❖ Liens avec la transition énergétique et écologique du territoire du GAL :

Le plan d'actions de l'Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial constitue la feuille de route du Pays pour activer la transition énergétique et écologique du territoire

Je certifie avoir pris connaissance que le remplissage de cette fiche projet permet de recevoir un accusé de dépôt de dossier et de rendre éligible à la date de réception les dépenses liées au projet. Toutefois, ceci n'assure pas l'obtention de la subvention et n'exclut pas le remplissage du formulaire et la transmission de l'ensemble des pièces demandées pour une instruction et un passage en comité de programmation.

Date : **12/03/2019**

Nom du représentant de la structure : **Frédéric CUILLERIER**

Fonction : **Président**

Signature et cachet :

M. le Président F. CUILLERIER
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays LOIRE BEAUCE

Date de réception de la fiche :

Rattachement à la mesure FEADER N° : 19.2